

Temps partiel, dispos, détachements refusés ! Encore une conséquence Des suppressions de postes !

Des dizaines de collègues voient leurs demandes de temps partiel, de mise en disponibilité, de détachement refusées. Après le refus des 80 % l'année dernière, c'est maintenant l'ensemble des temps partiels sur autorisation qui sont refusés !

Cette remise en cause du droit aux détachements, aux temps partiels et aux disponibilités bouleverse les projets de nombreux collègues (vie de famille, reprise d'études, investissement dans une association, ect...). Et le ministère ose se vanter d'une mobilité accrue des personnels enseignants !!!

Pourquoi ? L'inspecteur d'académie invoque les « nécessités du service » pour refuser toutes les demandes, mais qu'en est-il vraiment ? Les raisons de ces refus sont pourtant évidentes... Avec 400 à 500 nouveaux collègues sur le département en septembre 2011 (au lieu de plus de 750 cette année), un solde négatif de 20 postes et 2200 élèves en plus, à la rentrée ça va être « Mission Impossible » sur le 93 ! Donc les suppressions de postes font empirer nos conditions de travail mais perturbent également nos choix de vie personnels et professionnels !!!

Vous voulez reprendre des études ? NON répond l'inspection! Vous voulez vous occuper de vos enfants qui ont 3 ans révolus ? NON ! Vous voulez vous rapprocher de votre conjoint qui est muté en province en prenant un mi-temps annualisé ? NON ! Les collègues en ont assez de subir l'arbitraire.

De quel droit l'inspection décide-t-elle de nos vies ?

QUE FAIRE ?



**Déposer un recours auprès de
l'inspecteur d'académie !**

SUD soutiendra les recours gracieux des collègues et déposera les lettres en demandant une audience à l'inspecteur d'académie lors du rassemblement du vendredi 13 mai.

**RASSEMBLEMENT INTERSYNDICAL
VENDREDI 13 MAI (11h30-13h30)
Devant l'Inspection académique du 93
RESPECT DES DROITS !**